

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	4 ^{ème}
Nom de site	HOTEL DE VILLE	Numéro	31606U57-22
Adresse du site	9, Place de l'Hôtel de Ville	Hauteur	R+6 (22.20m)
Bailleur de l'immeuble	Ville de Paris	Destination	Bureaux
Type d'installation	Ajout des fréquences 700MHz (4G) 900 (3G) 800(4G) et 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	4 antennes sur 2 azimuts ; suppression de la 3G (2100)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2019
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	19/09/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	20/10/2023

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de la pérennisation de la qualité de service de son réseau de radiocommunication, Orange est conduit à modifier un relais sur la toiture de l'immeuble sis au 9, place de l'Hôtel de Ville dans le 4 ^e arrondissement de Paris.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'ajout sur les 2 antennes existantes émettant sur les fréquences 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz (3G/4G) de la fréquence 700MHz (ajout pour la 4G) et l'ajout de 2 antennes à faisceau orientable qui émettront sur 3500MHz (5G), orientées vers les azimuts 140° et 270°		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 5 et 7m des antennes, accès terrasse à 7.56m et accès toiture à 4.76m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	3G/4G : 140° < 4V/m ; 270° < 3V/m 5G : 140° < 1V/m ; 270° < 2V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	23.65m (140°) et 25.25m (270°) pour les faisceaux fixes et 24.88m (140°) et 26.48m (270°) pour les faisceaux orientables		

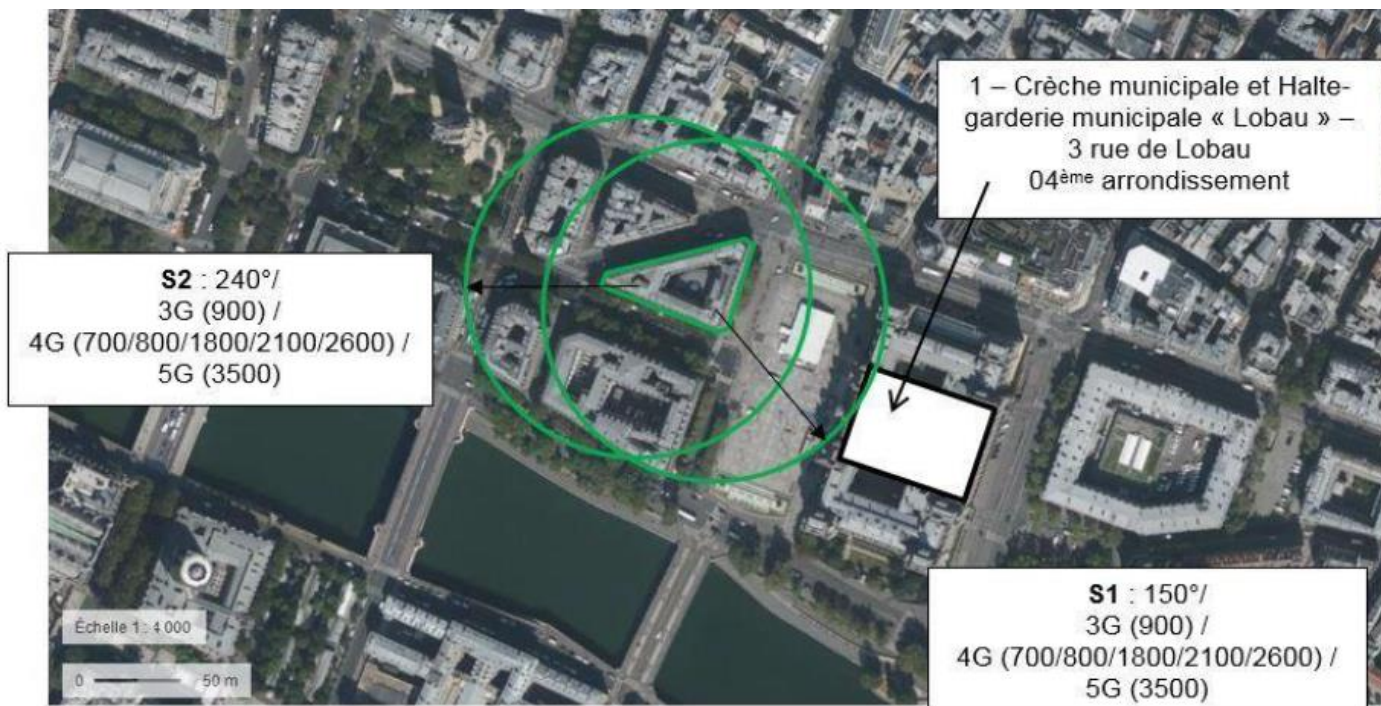
Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à ajouter le 700MHz sur les 2 antennes existantes et d'ajouter une antennes à faisceau orientable par secteur
Zone technique	Un coffret technique et des modules seront installés dans le local technique au 5 ^e étage.

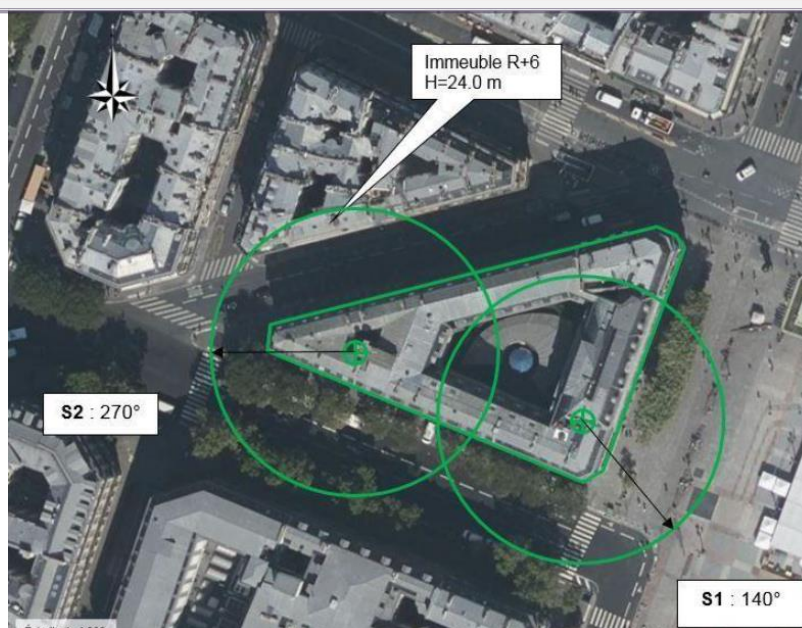
Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
--------------------------------	--	--

**Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes**


Nom et type	Adresse	Hauteur (en m)	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui/non)	Distance / antenne la plus proche (en m)	Estimation du niveau maximum de champ reçu (en V/m)
Crèche Municipale "Lobau" Crèche municipale et Halte-garderie municipale	3 rue de Lobau, 75004 Paris	56	Oui	98.20	< 1.00

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles
dans un rayon de 25m autour des antennes**


Simulation et conformité au seuil de la Charte pour la 3G/4G Faisceau fixe

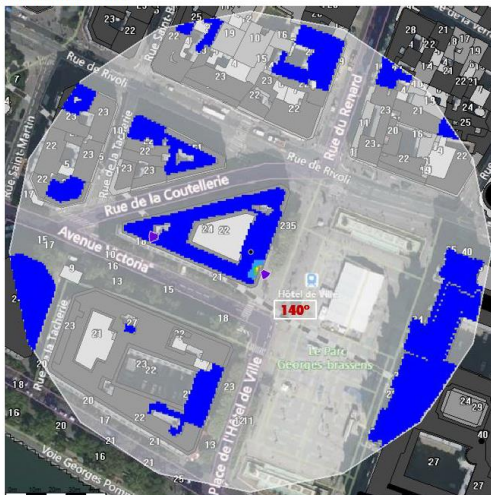
Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceau fixe :

	Azimut 140°	Azimut 270°
Niveau Maximal (V/m)	entre 3 et 4	entre 2 et 3
Hauteur (en m)	22.50	19.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Azimut 140°

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 140, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m.



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceaux orientables :

	Azimut 140°	Azimut 270°
Niveau Maximal (V/m)	entre 0 et 1	entre 1 et 2
Hauteur (en m)	19.50	22.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Azimut 270°

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 270, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant



Etat projeté



Vue des Azimuts

Azimut 140°



Azimut 270°

